

ADMINISTRATION COMMUNALE D'ANDERLECHT
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE /BÂTISSSES
Mme Anne-Marie VANPEVENAGE
Echevine de l'Aménagement du Territoire
Place du Conseil, 1
B-1070 BRUXELLES

V/réf. : 47927
N/réf. : AVL/CC/AND-2.128/s.527
Annexes : 1 dossier

Bruxelles, le

Madame l'Echevine,

Objet : ANDERLECHT. Chaussée de Ninove, 715. Extension de l'entrepôt et aménagement d'un nouveau commerce
(Correspondant : M. P. Swaelens)

En réponse à votre lettre du 25/09 sous référence, réceptionnée le 08/10/12, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 24 octobre 2012.

La Commission est interrogée car le bien concerné se situe dans la zone de protection du Scheutbos, classé comme site par arrêté du 06/10/1997.

Les travaux portent sur l'extension de l'entrepôt et l'aménagement d'un nouveau commerce.

A l'examen des plans, il apparaît que les interventions projetées auront un impact sur le Scheutbos, situé à proximité directe. Dans ce cas de figure, la CRMS recommande d'être particulièrement vigilant au respect strict des prescriptions urbanistiques en vigueur.

S'il y a lieu, la DMS formulera, en Commission de concertation, des remarques complémentaires ou des suggestions sur le projet.

Veillez agréer, Madame l'Echevine, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

Copies :

- AATL - DMS : Fr. Cordier, Ph. Piéreuse et par mail à M. Muret, L. Leirens, N. de Saeger et M. H. Lelièvre
- AATL - DU :S. Buelinckx